

Diplôme Inter-Universitaire de Tabacologie Grand Sud

Etapes et conseils pour l'élaboration du mémoire

Les objectifs du mémoire sont les suivants :

1. Elaborer une recherche dans la perspective des objectifs du diplôme.
2. Rédiger un mémoire sous la forme d'un article scientifique publiable dans une de vos revues professionnelles.

Directeur de Mémoire

Le directeur de mémoire est une personne ressource qui peut être différente de vos enseignants de DIU ou de vos Maitres de Stage Pratique.

Le directeur de mémoire assurera la guidance de votre mémoire et vous apportera aide et conseils.

Transmettez-lui les objectifs du DIU et les attentes du jury pour le mémoire.

Cadre du mémoire

Le mémoire est une recherche qui peut s'inscrire dans plusieurs champs de la Tabacologie ; par exemple : évaluation d'une action de santé ou étude de recherche clinique, revue de littérature, point de vue non médical de la Tabacologie (philosophie, marketing, artistique,...).

Il ne doit pas être une copie des enseignements reçus ou des référentiels existants.

Fiche de « projet de mémoire » (date limite définie en octobre)

Remplir la « fiche de projet de mémoire » prévue à cet effet. **Il est important de bien préciser la méthode de votre recherche.**

Cette fiche devra être **envoyée par email au secrétariat et/ou référent de votre DIU de votre faculté d'inscription :**

| FAC | SECRÉTARIAT | RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE |
|----------|---|--|
| TOULOUSE | Sandrine BEDIN bedin.s@chu-toulouse.fr 05 62 88 90 76 (matin) | Dr Audrey RABEAU rabeau.a@chu-toulouse.fr 05 67 77 81 15 |
| BORDEAUX | Théo LAFON (Adjoint administratif - CHU Bordeaux) theo.lafon@chu-bordeaux.fr 05 25 35 20 93 | Pr Mélina FATSEAS melina.fatseas@chu-bordeaux.fr 05 24 54 93 93 |
| | Christine DUBOURG (Gestionnaire Administrative) marie-christine.dubourg@u-bordeaux.fr 05 47 30 42 07 | |

| | | |
|---------------------------|--|--|
| <p>MARSEILLE</p> | <p>Martine DURAND martine.durand@ap-hm.fr 04 91 96 59 01/03 Unité Mixte de Formation Continue en Santé annie.deschamps@univ-amu.fr 04 91 32 43 25</p> | <p>Pr Laurent GREILLIER laurent.greillier@ap-hm.fr</p> |
| <p>MONTPELLIER</p> | <p>Jessica GANDARA jessica.gandara@umontpellier.fr 04 67 66 26 58</p> | <p>Dr Jérémy CHARRIOT jeremy.charriot@umontpellier.fr</p> |

L'équipe enseignante de votre faculté d'inscription vous donnera un avis sur le sujet et la méthodologie choisis.

« Mini » mémoire (date limite définie en octobre)

Remplir la « fiche mini mémoire » prévue à cet effet. Le mini mémoire devra être **envoyé par email au secrétariat et/ou référent de votre DIU de votre faculté d'inscription (cf supra) ET être déposé sur l'espace moodle prévu à cet effet :**

Le mini mémoire devra comprendre le **titre définitif**, un état de la question et l'objectif précis de l'étude. Suivront la **méthodologie de travail précise et détaillée** et la **bibliographie** selon le Style Vancouver (cf. cours Bibliographie du DIU). L'étude documentaire permettra de vérifier l'originalité du projet. Elle permettra aussi de rédiger une synthèse de ce qui a déjà été réalisé sur votre sujet d'étude.

Mémoire

Un exemplaire de votre mémoire devra être **envoyé par mail avant la date limite aux responsables de l'enseignement de votre Faculté d'inscription ET être déposé sur l'espace moodle prévu à cet effet :**

Bordeaux : Pr Mélina FATSEAS melina.fatseas@chu-bordeaux.fr

Marseille : Pr Laurent GREILLIER laurent.greillier@ap-hm.fr

Montpellier : Dr Jérémie CHARRIOT jeremy.charriot@umontpellier.fr

Toulouse : Dr Audrey RABEAU rabeau.a@chu-toulouse.fr

La forme du mémoire sera celle d'un manuscrit d'article scientifique, de maximum 30 pages dactylographiées (bibliographie incluse et hors pages de garde et pages d'annexes), tenant compte des règles de communication scientifique.

La présentation devra suivre les indications suivantes :

- ✓ Interligne : 1,5
- ✓ Marges : 3 cm à droite, 3,5 cm à gauche, 2,5 cm en haut et en bas
- ✓ Justification du texte
- ✓ Numérotation des pages
- ✓ Police : Times new roman ou Arial - Taille 12

Les références bibliographiques devront être citées et numérotées selon leur ordre d'apparition dans le texte (numéro entre parenthèses). Si un document est cité plus d'une fois, il gardera le numéro de la première citation dans le texte et dans la bibliographie finale.

La liste des références bibliographiques devra être présentée selon le **Style Vancouver** (cf. cours Bibliographie du DIU).

La notation du mémoire sera réalisée à l'aide d'une grille d'évaluation (disponible sur l'espace Moodle, session « Aide à l'écriture du mémoire »). Cette grille pourra servir aussi comme grille d'auto-évaluation ou de suivi de vos travaux. Elle sera également adressée à votre directeur de mémoire pour lui permettre de vérifier les objectifs à atteindre.

Attention

Tout mémoire parvenu après la date limite ne sera pas examiné !

Les mémoires qui ne seront pas présentés sous la forme demandée et les mémoires de plus de 30 pages (hors pages de garde et annexes) ne seront pas acceptés.

Il est indispensable que la page de garde soit présentée conformément au modèle qui vous a été donné.